

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME ONZIÈME

1892

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1892

COMMUNICATION

DOCUMENTS ANTHROPOLOGIQUES SUR LES PHÉNICIENS

PAR LE D^r BERTHOLON (DE TUNIS)

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

AVANT-PROPOS

Notre but en entreprenant ce travail est de faire connaître, avec les principaux caractères physiques des Phéniciens, leur place dans la famille humaine. Les documents qui nous ont permis de mener à bien ces études, sont trois crânes trouvés par le P. Delattre, un crâne que nous a donné le D^r Carton et deux provenant des fouilles de la nécropole de Tabarca par M. Tautain, que nous a remis le capitaine Dautheville. Qu'il nous soit permis de témoigner ici toute notre reconnaissance à ces archéologues distingués.

I

Résumé de la Colonisation phénicienne en Afrique.

Les Phéniciens ne formaient pas une nation compacte, en Syrie, mais une série de cités indépendantes et même souvent rivales. Les principales furent Arad, Beryte, Gebal, Sidon, Tsour ou Tyr, Aco, Sarepta et Avatha. Ces villes étaient bâties sur des îles ou des promontoires. Toute leur activité était consacrée aux choses de la mer. Les plus entreprenants, parmi leurs marins, provenaient de Tyr et de Sidon. Ce sont eux qui, les premiers, paraissent avoir atteint la Méditerranée occidentale.

Quand prirent-ils pied en Afrique? Movers émet l'hypothèse que ce fut avant le *xvi^e* siècle¹. Peut-être faudrait-il reculer davantage cette date. Il semble prouvé qu'à cette époque les Phéniciens sillonnaient déjà le bassin occidental. Leurs navires, d'après l'opinion de d'Arbois de Jubainville, allaient jusqu'aux îles britanniques chercher l'étain². Étant donné les conditions de la navigation du temps, il leur était indispensable d'avoir des points de relâche et de ravitaillement sur le littoral africain.

Une tradition peu précise, il est vrai, faisait remonter au *xii^e* siècle la fondation d'Utique. L'historien Philiste dit que Carthage fut fondée vingt et un ans avant la prise de Troie. Selon P. Mela, cette date nous reporterait à 1204 avant notre ère, à 1121 selon Velleius. Mais il est prouvé qu'il existait un point de relâche beaucoup plus ancien à proximité. Ce comptoir fondé par les Sidoniens se nommait Cambe. Il s'élevait au bord de la mer, non loin de l'endroit où furent les ports de Carthage. Ces Sidoniens enterraient leurs morts sur la colline où fut installée la colonie tyrienne. Les tombes mégalithiques, dans lesquelles ils les déposaient, n'ont été ouvertes que récemment par un archéologue français, le P. Delattre³.

Tyr fonda à la même époque divers autres comptoirs. On peut citer Adrymète et Hippo parmi les plus importants. Sidon avait, à une date un peu antérieure, établi une colonie à Leptis.

Les débuts de ces divers comptoirs étaient modestes. On louait aux indigènes l'emplacement nécessaire. Les négociants phéniciens s'y installaient et s'y fortifiaient. Les naturels n'étaient pas admis dans l'intérieur du poste. On ne les laissait établir leur village qu'à une distance raisonnable. L'espace demeuré vacant entre les deux centres, phénicien et indigène, servait de lieu de marché, où campaient les caravanes. Cette disposition est très nette pour toutes

¹ Movers, *Phœnizisches Alterthum*, 2^e part. 412-554.

² D'Arbois de Jubainville, *Les premiers Habitants de l'Europe*, 2^e édition, p. 195-196 et p. 59.

³ Delattre, *Les Tombeaux puniques de Carthage*, Lyon, 1890, p. 97-98.

les ruines phéniciennes, qui forment deux groupes séparés l'un de l'autre. Ex. : Tacape (Gabès) Macomades minores (El Hounka), etc. Elle paraît avoir existé à Carthage.

Cette constatation n'est pas dépourvue d'intérêt au point de vue qui nous occupe. On peut en conclure que, pendant longtemps, la population phénicienne n'eut pas de croisements avec les indigènes. Cette absence de fusion donne une importance considérable aux restes humains trouvés dans les sépultures phéniciennes archaïques.

Carthage, en particulier, dut, outre son rapide développement, la majeure partie de sa population, à l'émigration d'une importante fraction de la noblesse tyrienne. Celle-ci, menacée par le parti populaire, vint se réfugier à Carthage sous la conduite de El Essar ou Elissar, la Didon de Virgile. Or, dans presque tous les pays, les classes dirigeantes constituent une caste fermée. Par suite, la pureté de race tend à beaucoup mieux s'y conserver. Cette condition a dû se retrouver plus encore à Carthage, car, d'après sa constitution, ce fut une république essentiellement aristocratique ¹.

Deux événements vinrent renforcer cette population phénicienne. L'un est le dur siège soutenu en 574 contre Naboukoudourousour II, siège à la suite duquel, les historiens ont prétendu à tort que la ville fut détruite. Ils obtinrent, au contraire, une paix honorable après une résistance de treize ans (Maspero ²). Le second événement aboutit à la destruction de Tyr par Alexandre-le-Grand en 332. Les Tyriens envoyèrent leurs familles à Carthage, pour les soustraire aux horreurs de ces deux sièges.

Carthage semble avoir profité de l'affaiblissement de la puissance tyrienne, après le premier siège, pour se proclamer indépendante. Elle recueillit, en même temps, la succession de la Métropole dans la Méditerranée occidentale. Puis, ses habitants fondèrent de nouveaux comptoirs sur les côtes. On a compté plus de trois cents

¹ Ludovic Drapeyron, La Constitution de Carthage d'après Aristote et Polybe (*Rev. de Géographie*, 1882.)

² Maspero, *Histoire ancienne des peuples d'Orient*, p. 553, note 4.

comptoirs carthaginois, au sud-ouest du Maroc actuel. Des côtes de la Tunisie actuelle aux Aræ Philenarum (Tripolitaine), M. le professeur Perroud a relevé les noms de cinquante-trois emporia phéniciens¹.

En même temps, elle pénétrait dans l'intérieur de « l'Afrique propre ». On a retrouvé des nécropoles carthagoises à Beja (Vincent), Bulla Regia (Carton), Teboursouk (Carton). Les Carthaginois occupaient le Kef et étendaient leur domination jusque dans la province actuelle de Constantine.

Cette période d'expansion coloniale eut une influence marquée sur la race. On ne pouvait organiser toutes ces nouvelles fondations avec les seuls éléments phéniciens. Ceux-ci fournirent seulement les cadres de ces colonies, la masse fut empruntée à la population locale libyenne dirigée par des métis libyphéniciens. Les auteurs anciens nous ont laissé des renseignements non douteux sur cette forme de colonisation. Diodore dit ainsi, que Theuna en Sicile fut fondée par Carthage, qui y envoya *quelques-uns des citoyens de la ville et ceux des Libyens qui voulurent profiter de l'occasion* (XIII LXIX. 8). Cicéron, dans son discours *Pro Scauro* (XIX, 42) mentionne les mêmes procédés d'émigration. (*A Pœnis, admixto Afrorum genere Sardi, non deducti in Sardiniam, atque ibi constituti sed amandati et repudiati coloni.*)

Ces faits sont fort intéressants au point de vue anthropologique. Pour connaître le Carthaginois de sang phénicien, il sera utile de rechercher de préférence les tombeaux de la première époque. Les plus récents, surtout hors de Carthage, renfermeront des sujets plus ou moins croisés. Le type phénicien n'y apparaîtra que par **atavisme**².

Nous ne voulons pas soutenir que les tombeaux anciens ne ren-

¹ Perroud, *De Syrticis emporiis*, Paris, 1881.

² Ce travail n'était plus entre nos mains, quand nous avons eu connaissance de la remarquable étude du Dr Collignon, sur les crânes de la nécropole phénicienne de Mahédia (*L'anthropologie* 1892, p. 165). Les résultats divergents de l'auteur confirment notre appréciation. La nécropole est en effet, de très basse époque.

fermeront pas de sujets divergents du type phénicien. Nous savons qu'il n'existe pas de race parfaitement pure. De plus, la prostitution religieuse dans les sanctuaires de la déesse Astarté, répandus dans la plupart des comptoirs phéniciens, devait bien être une cause de métissage. On sait aussi que les Carthaginois enlevaient des femmes pour les revendre. Hérodote raconte l'enlèvement de Io fille d'Inachus, avec quelques autres femmes d'Argos, par des marins phéniciens (L. I. 1). Il parle aussi d'un Amilcar, général, fils d'Hannon, *Carthaginois* par son père, *Syracusain* par sa mère (τὸν δὲ Ἀμίλκον Καρχηδόνιον εἶναι πρὸς πατέρα, μητρώθεν δὲ Συραχόσιον. L. VII. 166. Dietsch Teubner p. 194).

II

Provenance des Crânes examinés.

Ces réserves faites, nous renverrons pour la question archéologique au mémoire du P. Delattre sur les tombeaux puniques de Carthage. C'est sur la colline de Carthage, qu'ont été trouvées les sépultures phéniciennes les plus archaïques. Auparavant, il y avait un comptoir du nom de Cambé, fort modeste, installé au bord de la mer. La colline servait de nécropole aux marchands sidoniens¹. Ces tombeaux ont été étudiés aussi par M. de Vogué², qui donne un plan très net d'un de ces monuments. Le Dr Fauvelle a également fait une communication sur ces tombeaux à la Société d'Anthropologie de Paris³. Cet auteur a établi des rapprochements

¹ Delattre, Carthage et la Tunisie au point de vue archéologique. (*Exposition intern. d'Amsterdam*, 1883, catalogue de la section tunisienne)

² De Vogué, Note sur les nécropoles de Carthage. (*Rev. arch.*, 1889.)

³ Fauvelle, Sépultures puniques de Carthage. (*Bullet. de la Société d'Anthrop. de Paris*, 19 juin 1890.)

entre certains caractères de ces tombes et ceux des monuments mégalithiques. Ce sont de vastes chambres faites en gros matériaux mal équarris. Elles sont recouvertes de larges dalles butées les unes contre les autres, à angle aigu. Celles-ci constituent ainsi à la chambre une sorte de toit d'une coupe triangulaire. Dans ces chambres, se trouvaient des sarcophages en auge, réunis par deux et déposés sur deux étages. Le mobilier funéraire était phénicien avec une influence égyptienne très marquée. Les mémoires que nous venons de citer donnent une description minutieuse de ces monuments. Nous n'avons pas l'intention de la reprendre une fois de plus. La seule chose qui nous intéresse, c'est que dans cette nécropole la plus antique, on a trouvé deux squelettes assez conservés et trois crânes. Le P. Delattre ayant assisté lui-même à ces découvertes, les ayant recueillis, il ne saurait y avoir aucun doute sur la parfaite authenticité de ces précieux débris anthropologiques.

Au moment où nous étudions le premier crâne, trouvé par le P. Delattre, nous reçûmes de notre ami, le Dr Carton, un crâne et quelques os longs. Ces restes avaient été trouvés à Bulla-Regia, dans la nécropole. Ils provenaient d'un mausolée formé de grandes dalles recouvrant des caissons de maçonnerie. Dans ces caissons, on avait déposé le corps non incinéré, au milieu d'une masse de plâtre. D'autres tombes de dimensions plus modestes avaient la même forme, qui rappelle la tombe arabe actuelle. C'est un prisme quadrilatéral surmonté d'un demi-cylindre. On trouve des croissants sculptés sur ces tombes ¹. Mon collègue était indécis au sujet de l'âge de ces sépultures. Quelle en était la provenance? La forme sémitique des monuments, la non-incinération des cadavres, déposés dans une masse de plâtre, donnaient des présomptions en faveur d'une sépulture non romaine. L'examen du crâne vint confirmer cette hypothèse. Je venais d'étudier le premier crâne trouvé à Saint-Louis. La parfaite identité de crâne avec celui de Bulla-Regia ne laissait pas de place au doute. Je publiai dans

¹ Carton, La nécropole de Bulla Regia, fouilles de 1889 (in *Bulletin archéologique*, 1890).

l'Anthropologie la description de ces deux crânes si semblables ¹. Le P. Delattre découvrit postérieurement les deux autres crânes dont nous avons parlé tout à l'heure. Le nombre de nos crânes phéniciens s'élevait ainsi à quatre, auquel il fallait joindre deux crânes décrits par M. Mantegazza et Zannetti ². Sur ces six crânes, cinq étaient identiques les uns aux autres. Un seul, provenant cependant de Carthage, différait quelque peu. De cette richesse de documents si peu dissemblables sur une race inconnue encore, nous avons pensé pouvoir tirer quelques renseignements sur les Phéniciens.

Notre collection s'est trouvée récemment enrichie. Dans le courant de 1890, notre ami, le capitaine Dautherville, eut l'excellente idée de mettre de côté à notre intention, une série de crânes provenant des fouilles pratiquées par M. Tautain dans la nécropole chrétienne de Tabarca. Deux ressemblaient tellement aux cinq que nous avons étudiés, que je n'ai pas hésité à les réunir aux précédents. Il s'agit très vraisemblablement de sujets romanisés d'origine punique.

Nous résumons les provenances des pièces anatomiques que nous avons étudiées. Trois proviennent de tombeaux mégalithiques phéniciens précarthaginois de Saint-Louis de Carthage; un a été trouvé dans le monument découvert à Bulla-Regia par le Dr Carton. Les crânes de Tabarca n'ont de valeur que par leur profonde ressemblance avec les autres.

Voici maintenant les origines des crânes de Zannetti et Mantegazza. Le numéro 1 (numéro 270 du catalogue du musée de Florence) a été découvert au village de Segama en Sardaigne. Il était dans une caverne de roche calcaire avec d'autres ossements humains bientôt réduits en poussière. Le mobile funéraire se composait de nombreux vases rouges en terre cuite fait à la main et de types archaïques. On y trouve aussi une monnaie ayant d'un

¹ Bertholon, Notes sur deux crânes phéniciens trouvés en Tunisie. (*L'Anthropologie*, mai, juin, 1890, p. 314-319.)

² Mantegazza et Zannetti, Note antropologica sulla Sardegna. (*Arch. p. l'Anthropologia e etnologia*, t. VI, p. 17, 1876.)

côté une tête de femme (Astarté), de l'autre un cheval. C'est une des premières monnaies frappées en Sicile par les artistes grecs.

Le second crâne (numéro 25 du catalogue du musée) a été trouvé par l'archéologue, le Dr Spano dans ses fouilles sur le champ de bataille de Cornu, où eut lieu une rencontre entre Carthaginois et Sardes. Pour simplifier les descriptions, nous désignerons nos crânes par des numéros d'ordre. Les crânes trouvés par le P. Delattre seront représentés par les numéros 1, 2, 3, selon l'ordre de leur découverte en commençant par le plus anciennement trouvé. Le numéro 4 désignera le crâne de Bulla-Regia que nous devons au Dr Carton; les numéros 5 et 6, les crânes de la nécropole chrétienne de Tabarca recueillis par le capitaine Dautheville.

III

Description des Crânes.

État de conservation. — L'état de conservation de ces pièces laisse malheureusement à désirer. Le numéro 1 a perdu le temporal gauche, la partie cérébelleuse de l'occipital et son apophyse basilaire. Pas de face. Le numéro 2 est privé d'une portion du frontal, de ses deux temporaux, et de la partie inférieure de son occipital, au-dessous de la protubérance. Pas de face. Le numéro 3 n'a qu'une moitié du frontal, pas de temporal droit, pas d'apophyse basilaire, pas de face. Le numéro 4 est privé de sa face et d'une partie du sphénoïde. Nous avons quelques fragments de la face du numéro 5, mais l'apophyse basilaire, le sphénoïde avec une partie du temporal gauche ont disparu. Le numéro 6 a subi les mêmes détériorations que le numéro 4, perte de la face et du sphénoïde.

Les crânes trouvés par le P. Delattre étaient dans des auges funéraires. Ils sont par suite excessivement friables. Le crâne de Bulla-Regia se trouvait dans un lit de plâtre comme le corps. Le moulage ainsi formé a été, par malheur, brisé dans la fouille. Les

os sont très résistants. Les crânes de Tabarca se trouvaient dans une gangue d'argile presque pure.

Frontal. — Le crâne antérieur constitué surtout par le frontal est identique chez nos divers sujets. La glabelle, les arcades sourcilières sont modérément accusées, même sur les crânes masculins. Le numéro 2 fait exception. Le relief sourcilier et de la glabelle y est beaucoup plus accentué. Les sinus frontaux peu développés sur les autres crânes le sont davantage sur lui, sans exagération cependant. Leur épaisseur moyenne est de 12 millimètres.

Les bosses frontales latérales manquent. Elles se fondent dans un relief médian, constituant une bosse frontale unique. Mais cette bosse médiane ne détermine pas une saillie donnant au frontal une coupe ogivale. Le front forme plutôt un cintre à voûte surbaissée. Cet effacement des bosses frontales rend le front étroit. Il est en même temps peu élevé. Ce front bas n'est pas fuyant. Il n'est que de 5 à 8 millimètres en retrait sur la verticale passant par la racine du nez.

Nous avons examiné la portion du frontal qui prend part à la constitution de la fosse temporale. Cette facette temporale, d'ordinaire concave, forme sur la plupart de nos crânes un relief convexe. Cette voussure plus ou moins accusée nous semble suppléer à l'étroitesse du front. Elle peut loger une partie du cerveau antérieur, entre autre la troisième circonvolution frontale. Sur le crâne numéro 4, la voussure constitue à droite une véritable bosse au milieu de la facette temporale; à gauche cette facette est concave. Nous nous sommes demandé s'il ne s'agissait pas d'un sujet gaucher.

L'apophyse orbitaire externe de nos crânes est plutôt faible. Elle est oblique en bas et en dehors, formant avec le plan horizontal un angle qui varie de 75 à 80 degrés. Ces conditions ne paraissent pas indiquer un développement exagéré des zygomatés et par suite une face large.

La courbe frontale totale des crânes que nous avons pu mesurer (cinq) est en moyenne de 125,6. Nous donnons dans un tableau

final, le détail de nos mensurations. Le frontal chez les Phéniciens était donc plutôt court. Voici quelques chiffres comme comparaison :

COURBE FRONTALE TOTALE

Phéniciens . . .	125,6	Berbères (Hamy). . .	128 (H.)
Bas-Bretons(Broca)	125,8	Caverne de l'II. mort .	130
Gallots (Broca) . .	126,7	Cav. de Beaumes Chaudes	
Parisiens (Broca) .	126,8	(Topinard)	134 (H.)
Auvergnats(Broca).	127,9	H. de Ganstadt. . . .	137

Les Phéniciens par leur frontal, se rapprochent plus des populations brachycéphales, telles que les Bretons, Gallots que des dolichocéphales tels que les Berbères et nos races préhistoriques.

Le tableau suivant donne les diamètres ainsi que les indices frontaux de nos Phéniciens. Nous y joignons quelques chiffres comme point de comparaison.

	Diamètre transv. maximum	Diamètre stéphan.	Diamètre frontal minimum	Indice fronto- transverse	Indice fronto- stéphan.
Phéniciens	142,3	116,8	97	68,57	83,53
Bas-Bretons	143,7	120,4	97,3	67,71	80,8
Auvergnats.	146,6	122,3	97,7	66,5	79,8
Parisiens	140,6	118,9	97,6	68,8	82,0
Beaumes Chaudes (H.) .	141	116,4	98,5	69,76	84,68
Berbères	136	116	96	70,59	82,76
Cav. de l'II. mort. . . .	136	113,7	92	67,64	80,90

Les Phéniciens par leur diamètre stéphanique se rapprochent des groupes dolichocéphales tels que Berbères, Beaumes chaudes et Parisiens. Leur diamètre frontal minimum ne diffère pas dans les groupes que nous réunissons au hasard dans ce tableau. Exceptons cependant la série de l'Homme mort.

L'indice fronto-transverse $\left(\frac{D. \text{ Frontal min.} \times 100}{D. \text{ Transv.}} \right)$ est 68,57. C'est un indice intermédiaire entre ceux des dolichocéphales (Berbères, Beaumes chaudes), des Parisiens et ceux des brachy-

céphales (Bas-Bretons, Auvergnats). Les remarques au sujet de l'indice fronto-stéphanique $\frac{D. \text{Front. min.} \times 100}{D. \text{Stéphan}}$ sont presque semblables avec tendance à se rapprocher des dolichocéphales (Beaumes chaudes, Parisiens).

Pariétaux. — Le pariétal chez les Phéniciens est encore remarquablement court. La courbe interpariétale mesurée sur la ligne médiane est de 124,0, pour nos six crânes. Il faut observer que cette moyenne est relativement exagérée par le crâne numéro 2, lequel est nettement divergent. Sa courbe, beaucoup plus longue, est de 142. Si l'on ne tenait pas compte de ce crâne, on n'aurait que 120,4 comme longueur interpariétale moyenne des cinq crânes restant.

Les chiffres suivants feront mieux apprécier cette brièveté :

LONGUEUR INTERPARIÉTALE

Dolmens de la Lozère (σ^*)	133
Berbères (σ^*)	130
Caverne de l'H. mort	133,3
Auvergnats	121,3
Parisiens	124,3
Gallots	123,3
Bas-Bretons	121,6
Phéniciens	124 (en éliminant le n° 2 120,4)

Le pariétal est absolument caractéristique dans le crâne phénicien. Il lui donne un aspect tout particulier. *Les bosses pariétales sont fort accusées, placées sur un plan antérieur à celui où on les observe d'ordinaire. Enfin elles sont plus basses que sur les autres crânes.* Nous avons sur nos crânes, moins le numéro 2, où les bosses pariétales sont mal dessinées, mesuré la distance du centre de ces bosses : 1° à la suture fronto-temporal, 2° à la suture lambdoïde, 3° à la suture sagittale. Nous avons mesuré ces mêmes distances, à la glissière, sur dix crânes

tunisiens modernes. Les résultats de ces mensurations sont représentés par les moyennes suivantes :

	Crânes phéniciens	Tunisiens modernes
1 ^o Distance de la bosse pariétale à la suture coronale.	52 ^{mm}	64,0 ^{mm}
2 ^o — — — lambdoïde.	64,2	62,33
3 ^o — — — sagittale .	72,3	67,80

Comme on le voit, les bosses pariétales chez les Phéniciens sont situées à près d'un centimètre plus en avant que sur les autres crânes. Par suite, elles se trouvent à peu près au milieu du pariétal, au lieu d'être sur sa moitié postérieure. Comme elles sont placées notablement plus bas, elles donnent au crâne une forme particulière. Il présente une voussure latérale frappante. Si ce développement, en ce point de la boîte crânienne, correspondait avec un développement parallèle du cerveau pariétal, on trouverait là l'explication naturelle de l'extrême besoin d'activité et de mouvement de la race phénicienne.

La ligne temporale est très peu indiquée sur les pariétaux de nos divers crânes.

Temporaux. — Le bord libre de l'écaïlle forme une demi-circonférence. Les bords sont peu dentelés. Cette écaïlle est extérieurement convexe. Elle continue la voussure que nous avons signalée aux pariétaux. Nos mensurations nous donnent une hauteur maxima moyenne de 41,6 pour l'écaïlle des temporaux droits et gauches. Leur largeur maxima est 59,66 en moyenne.

Le conduit auditif a une forme ovale à grosse extrémité supérieure. Le grand axe de cet ovale est dirigé obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. Sur un de nos crânes (n^o 5) cette direction est tellement exagérée que le grand axe est presque horizontal. Le conduit auditif du numéro 6 est minuscule. Sa coupe a la forme d'un fer à cheval à concavité postérieure. Cette disposition existe des deux côtés. Elle est produite par un relief osseux arrondi. Ce relief part de l'apophyse mastoïde, pénètre dans le canal par sa petite extrémité postéro-inférieure et se prolonge

le long de son trajet. Il est très probable que le sujet, déjà âgé, porteur de cette difformité, devait être pour le moins très dur d'oreille.

Les apophyses zygomatiques sont malheureusement toutes brisées, plus ou moins près de leur racine. La coupe produite ainsi permet de constater leur peu d'épaisseur. De leur direction on peut inférer qu'elles n'étaient pas très détachées et que, par suite, les sujets n'avaient pas une face large.

Les apophyses mastoïdes sont généralement grêles. La rainure digastrique n'est pas très accusée. On voit qu'elles ne servent pas à l'insertion de muscles très puissants. Elles ne sont pas très longues. Leur hauteur moyenne n'est que de 29 millimètres. Les apophyses mastoïdes du crâne n° 5 ont leur extrémité inférieure recourbée en arrière. La face inférieure du rocher présente à l'observation des apophyses styloïdes, généralement brisées, à base assez épaisse. La fosse jugulaire est bien développée.

Occipitaux. — La courbe médiane de l'occipital est pour nos crânes de 117,3 en moyenne. Cette mesure comprend 60,3 pour la portion cérébrale, et 57,0 pour la portion cérébelleuse.

Nous rapprochons la longueur de l'occipital de quelques séries connues :

LONGUEUR DE L'OCCIPITAL

Caverne de l'H. mort.	119,05	Gallots.	115,09
Parisiens	117,57	Bas-Bretons . . .	114,47
Phéniciens. . . .	117,3	Auvergnats . . .	114,41

L'occipital a, chez les Phéniciens une longueur voisine de celles des groupes mésaticéphales. Sa forme est également intermédiaire entre l'occipital généralement aplati des brachycéphales, et l'occipital proéminent des dolichocéphales où l'inion est souvent enchâssé comme un verre de montre. Sauf sur notre crâne n° 2 qui offre cette disposition, l'occipital est plutôt globuleux. L'inion se fond avec la courbe de l'os et ne forme pas un renflement à rayon plus court, comme cela a lieu pour beaucoup de crânes.

Au point de vue de sa forme extérieure, l'occipital des Phéni-ciens est régulier jusqu'à la ligne demi-circulaire supérieure. La surface est rugueuse dans la portion cérébelleuse. La ligne demi-circulaire supérieure forme une crête horizontale sur la ligne médiane. Cette crête est très saillante. Puis le relief va s'atténuant très rapidement. D'une façon générale, les saillies à insertions musculaires de l'occipital ne paraissent pas indiquer une forte musculature.

Les lignes courbes inférieures sont beaucoup moins marquées que la supérieure. Quant à la crête occipitale externe, elle forme une saillie très appréciable, sur le plus grand nombre de nos crânes.

Les condyles, d'un volume plutôt inférieur ont la forme allongée normale. Le trou occipital, long de 33 millimètres, est large de 27.

Rien à signaler pour les os sphénoïdes et ethmoïdes, en fort mauvais état quand ils ne manquent pas.

Après avoir donné la description des caractères particuliers de chacun des os de nos crânes, nous allons en indiquer les caractères généraux de l'ensemble.

Age, État des sutures. — A part le crâne numéro 1 qui est celui d'un adulte féminin, tous nos crânes proviennent de sujets déjà vieux. Le numéro 2 offre une synostose des sutures coronale et sagittale; il paraît avoir dépassé la cinquantaine. Même observation pour le numéro 3. Chez le numéro 4, on remarque une raréfaction du tissu osseux. La suture coronale est synostosée au bregma. La sagittale a disparu totalement dans sa moitié postérieure; une partie de la branche gauche du lambda manque. La moitié antérieure de la suture temporale a disparu de chaque côté. Le sujet avait environ soixante-dix ans. Presque toutes les sutures du numéro 5 sont effacées. Il ne persiste qu'une partie de la temporale et de la coronale à son tiers moyen de chaque côté. Le numéro 6 présente à peu près les mêmes particularités. Ces crânes paraissent provenir de sujets de soixante-cinq à soixante dix ans.

Les sutures sont généralement, dans les points où elles ont

subsisté, assez compliquées et à engrenements multiples. Le numéro 1 a cependant ses sutures plus simples que les autres.

Sexe. — Les caractères crâniens indiquant le sexe sont peu accentués sur nos crânes phéniciens. Nous en exceptons le numéro 2, nettement divergent du reste de la série. Les arcades sourcilières, la glabelle même chez les sujets masculins ne forment que de médiocres reliefs. Les lignes d'insertions musculaires ne sont chez aucun très marquées. Il semble qu'on soit ici en présence de sujets à professions sédentaires, ne se livrant pas à de pénibles travaux.

Quoi qu'il en soit, nous avons pu, par comparaison, classer comme masculins nos crânes 2, 3, 5, 6 et comme féminins les 1 et 4.

Capacité crânienne. — Elle a été prise avec du plomb n° 8, d'après le procédé Broca. L'excessive fragilité des crânes recueillis par le P. Delattre nous a empêché d'étudier leur capacité. Nos trois crânes nous ont donné 1398 centimètres cubes comme capacité moyenne. MM. Mantegazza et Zannetti avaient trouvé une capacité moyenne de 1275 pour leurs deux crânes, capacité peu élevée. En réunissant ces chiffres aux nôtres, on a une moyenne de 1348 centimètres cubes pour cinq crânes phéniciens. La capacité de nos crânes est plutôt faible. Elle est de beaucoup inférieure à celle des peuples d'Europe. Nos documents sont d'ailleurs trop peu nombreux pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions fermes.

Norma verticalis. — Examiné d'en haut, le crâne phénicien est caractéristique : On voit un front étroit, arrondi. La partie médiane du crâne contraste avec sa partie antérieure. Il y a un élargissement régulier de la boîte crânienne dont le maximum coïncide avec les bosses pariétales très développées et situées sur un plan antérieur à celui où elles sont normalement. Les temporaux, à ce niveau, participent à la voussure. La voûte crânienne depuis le front jusqu'aux bosses pariétales forme un cintre à courbure régulière, élargi naturellement d'avant en arrière.

Après les bosses pariétales, la voûte s'aplatit. Le plan qu'elle

constitue est oblique en bas et en arrière. Il aboutit à un inion généralement peu accusé. Nous donnons, pour faire connaître cette disposition de la voûte une série de courbes prises à la lame de plomb : 1° au niveau du milieu du front ; 2° au bregma ; 3° au niveau des bosses pariétales ; 4° après les bosses. Cette dernière courbe permet de juger de l'aplatissement de la voûte. Ces courbes ont été prises sur notre crâne numéro 4, un peu asymétrique (fig. 1).

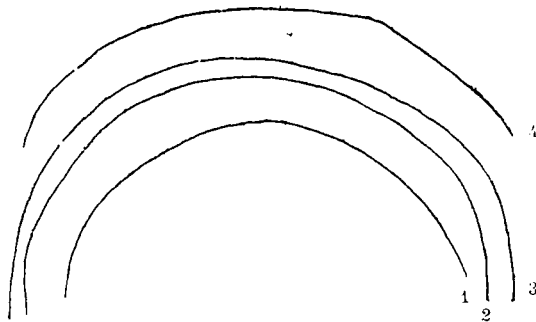


FIG. 1. — Crâne n° 4 (1/2 grandeur).

1. Courbe transverse au milieu du front. — 2. Courbe au niveau du bregma. — 3. Courbe au niveau des bosses pariétales. — 4. Courbe après les bosses pariétales.

La *norma verticalis* du crâne phénicien se rapproche, d'une façon générale de celle des crânes trigonocéphales, mais atténuée (fig. 2). La partie antérieure et même un peu le crâne postérieur pourraient, isolés, être considérés comme provenant d'un crâne dolichocéphale. Le crâne médian paraît appartenir à un type brachycéphale.

A propos de la description du *frontal*, nous avons montré que l'indice fronto-stéphannique des Phéniciens se rapproche de celui des dolichocéphales.

Le tableau suivant donne les chiffres ayant trait à la *norma verticalis*.

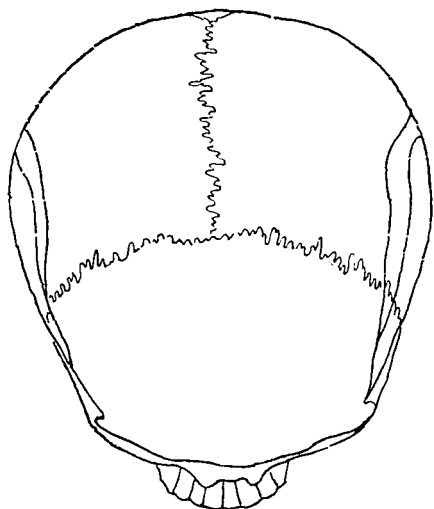


FIG. 2. — Crâne brachycéphale.
(Savoyard, Hovelacque).

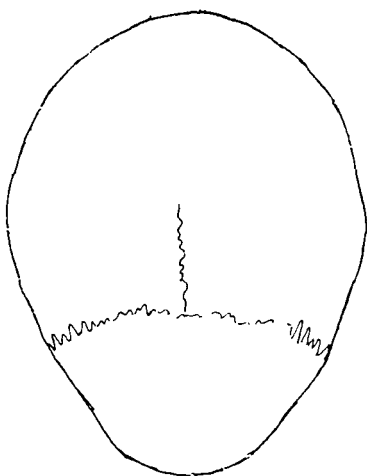


FIG. 3. — Crâne phénicien.

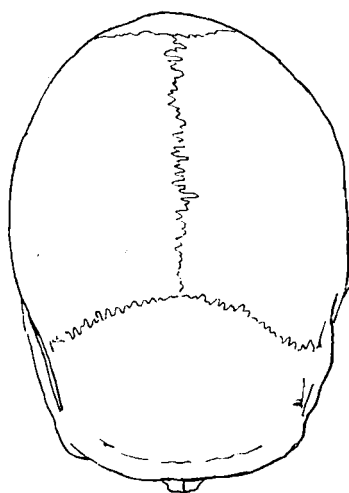


FIG. 4. — Crâne dolichocéphale.
(Tumulus de Genay, P. polie).

Largeur maximum.	142,3
— bistéphanique	116,8
— frontal minimum	97,6
Longueur maximum	186,6
Indice céphalique $\frac{DT. \times .010}{D A-P}$	76,25 (77,22 en éliminant le n° 2).

L'indice céphalique moyen de nos six crânes est 76,26. Si on élimine de la série le numéro 2 qui par tant de caractères est un crâne divergent, l'indice moyen des cinq crânes restants est 77,22. On peut en rapprocher les deux crânes étudiés par Mantegazza et Zannetti. on aura comme moyennes : 1° pour les sept crânes du type phénicien un indice céphalique de 77,30; 2° pour les quatre crânes masculins de cette série, 77,12; 3° pour les trois crânes phéniciens 77,53. La différence selon le sexe est négligeable. Les Phéniciens étaient une population mésaticéphale.

Pour mieux faire saisir la forme caractéristique du crâne phénicien, nous rapprochons la *norma verticalis* d'un de ces crânes de celle d'un brachycéphale (fig.3) et d'un dolichocéphale (fig. 4). Comparée à celle de ce dernier surtout, la *norma* du Phénicien est réellement frappante.

Norma postérieure. — La forme d'un crâne vu par derrière est généralement celle d'un pentagone. Le crâne phénicien n'a le plus souvent cette forme que très atténuée. L'aplatissement de la voûte en arrière des bosses pariétales dont nous avons reproduit la courbe, lui donne une forme plutôt quadrilatère. Le côté supérieur de ce quadrilatère serait légèrement arrondi ou bombé. De cette base part une pyramide, à bords très émoussés et à sommet tronqué, qui est un inion modérément développé.

Cette *norma* postérieure présente une suture lambdoïde, le plus souvent effacée sur nos crânes, ne formant ni relief, ni dépression. Les lignes demi-circulaires supérieures constituent, près de la ligne médiane, une crête horizontale bien marquée chez quelques-uns. Les rugosités situées au-dessous de l'inion sont peu saillantes.

Norma lateralis. — La *norma lateralis* n'est pas celle d'une race inférieure.

La glabelle n'est pas trop accusée, même chez les sujets masculins. Les arcades sourcilières sont à peine saillantes. Les sinus frontaux n'ont qu'un centimètre d'épaisseur.

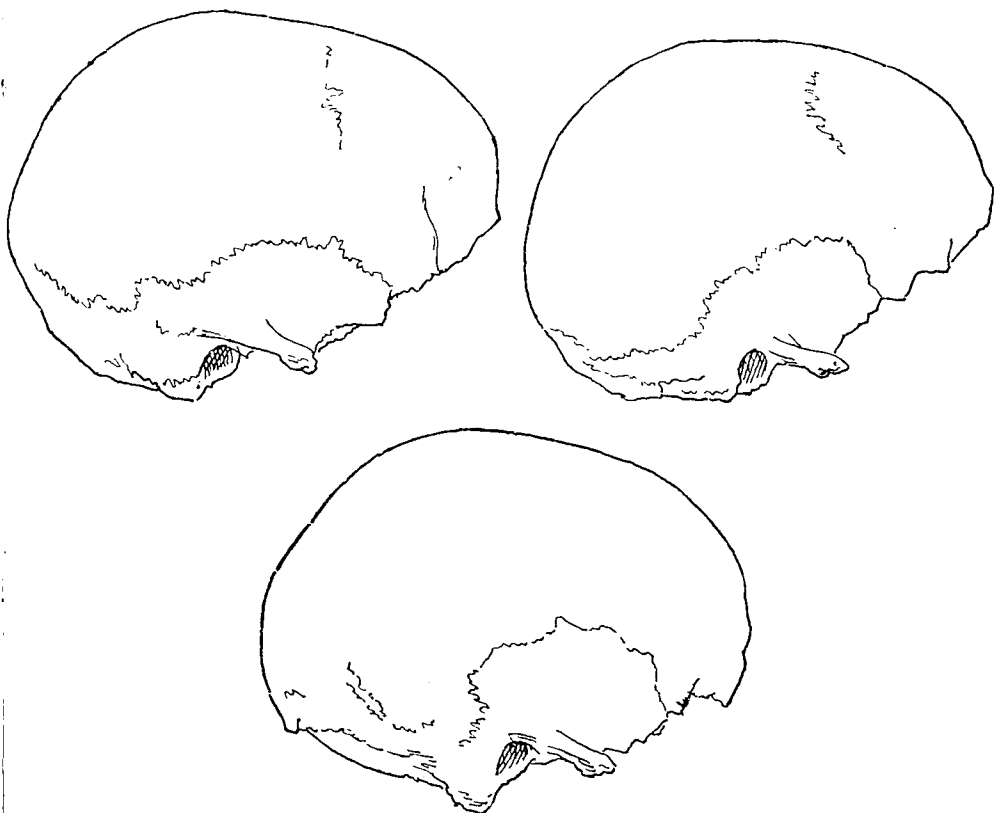


FIG. 5. — *Norma lateralis.*

Le front arrondi est plutôt bas. La région cérébrale antérieure paraît avoir un développement un peu inférieur, par comparaison avec les races d'Europe. La bosse frontale médiane est indiquée sur la courbe antéro-postérieure ci-jointe, par une légère voussure de la courbe sur nos deux crânes masculins (5 et 6).

La voûte crânienne n'atteint pas, comme chez les autres crânes, son point culminant vers le bregma, elle continue à s'élever régulièrement jusqu'au niveau des bosses pariétales : c'est-à-dire à une distance qui varie de 3,3 à 4,1 selon nos crânes, du bregma. Cette condition assure au crâne moyen et, par suite, au cerveau pariétal

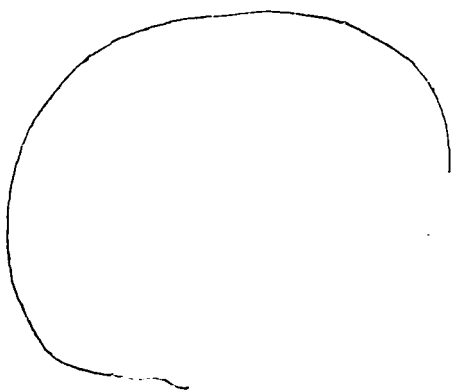


FIG. 6. — Crâne ibère.



FIG. 7. — Crâne celtique.

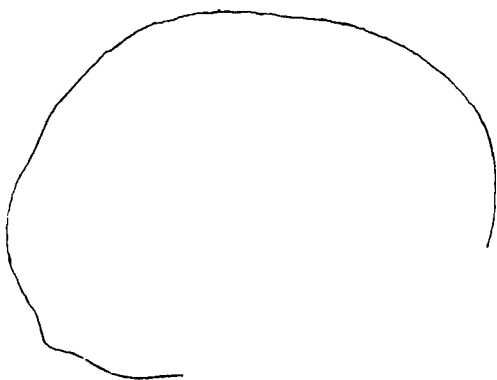


FIG. 8. — Crâne phénicien

un développement inusité. Je serais tenté d'appeler la race phénicienne, du nom de *race pariétale* pour caractériser en un seul mot le plus marquant de ses caractères anthropologiques.

Du point culminant, la courbe de la voûte s'infléchit en bas et en arrière, et descend presque verticalement vers l'inion. Jusqu'à l'inion, la courbe se fait sans aucun ressaut. Le relief de la ligne demi-circulaire supérieure très marqué sur la ligne médiane est suivi d'un changement de direction de la courbe. Celle-ci se dirige alors d'arrière en avant.

Nous noterons enfin, que les crêtes temporales déjà décrites ne sont bien marquées sur aucun de nos crânes. Nous en inférons que le muscle temporal n'avait pas un développement excessif.

Nous donnons ici la *norma lateralis* de trois de nos crânes (nos 4, 5, 6) (fig. 5). On trouvera plus loin celle d'un des crânes étudiés par Mantegazza et Zannetti.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de rapprocher la courbe antéro postérieure de nos crânes phéniciens de celle de crânes provenant d'autres races. Nous avons relevé dans l'*Anthropologie générale*, de Topinard la courbe d'un Espagnol (fig. 6) et celle d'un Celte (fig. 7). La courbe du crâne phénicien (fig. 8) se rapproche plutôt du crâne ibère.

Les rapports du diamètre basilo-bregmatique avec la largeur maxima et la longueur maxima trouvent ici leur place. Nous n'avons pu les étudier que sur quatre de nos crânes, nous y joignons les mesures que nous avons trouvées dans le mémoire de Mantegazza et Zannetti, ayant trait à deux crânes phéniciens. Ces mesures sont presque identiques aux nôtres.

	Haut. absolue basilo-bregm.	1 ^{er} indice haut.-long.	2 ^e indice vertico-transv.
G. Phéniciens	125	68,5	88,7
Parisiens contemporains	132	72,7	90,9
Auvergnats	131	73,5	87,1
Bas-Bretons	129	71,6	87,6
Gallots	128	70,3	85,2
Basques	131	70,7	92,4
Homme mort	131	68,8	96,4

Le diamètre basilo-bregmatique des Phéniciens est peu élevé. Cette circonstance tient à ce que, ainsi que nous l'avons noté, la hauteur maximum de la voûte n'est pas au bregma, mais bien en

arrière de celui-ci. Comme on le voit, les Phéniciens se rapprochent par leur faible hauteur basilo-bregmatique des Bretons et Gallots. Leur indice, hauteur, longueur, est le moins élevé des exemples pris ici au hasard. Il indique une coupe allongée prise selon le plan antéro-postérieur. L'indice vertico-transverse rapproche aussi les Phéniciens des séries brachycéphales.

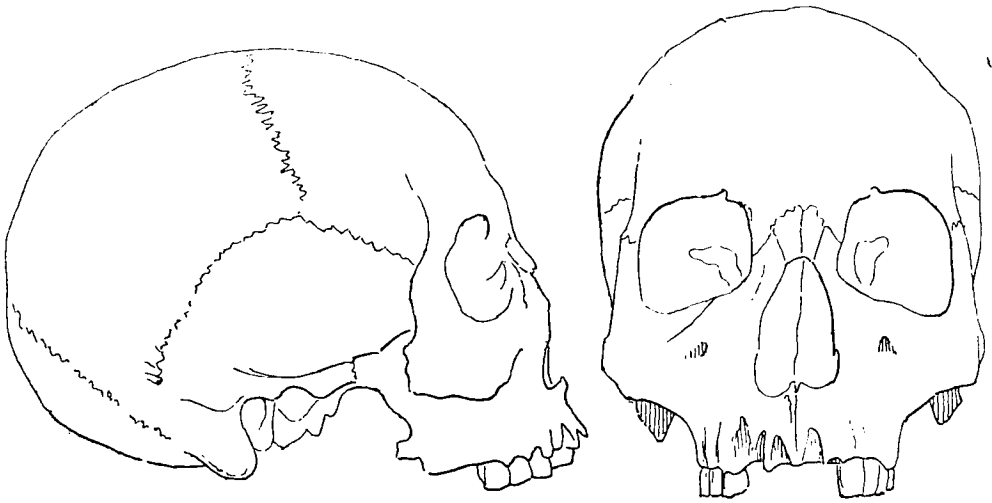


FIG. 9 et 10. — Crâne de Phénicien, avec sa face, trouvé en Sardaigne.
(Mantegazza et Zannetti, *Archivio per l'antrop.* 1876, v. VI, pl. I.)

Norma antérieure. — Sur nos crânes, moins le numéro 5, on ne trouve pas de face. Celle du numéro 5 ne se compose que de débris que nous avons dû réunir un à un pour étudier cette partie. Les crânes de Mantegazza et Zannetti ont conservé leur face. Seulement ces auteurs qui en ont figuré une en parlent à peine, et ne donnent que quelques mensurations. Nous reproduisons la planche I de leur mémoire. Elle représente le crâne muni de sa face (fig. 9 et 10).

Nous n'insisterons pas sur la région frontale de la *norma* antérieure. Elle a été l'objet d'une description. Il suffit seulement de rappeler qu'elle est étroite, pas très élevée. Le frontal avec sa bosse médiane paraît quelque peu fuyant.

Dans les crânes des anthropologistes italiens et le nôtre les orbites sont presque rondes. Leur grand axe est un peu oblique en bas et en dehors. Leur hauteur moyenne est 37, leur largeur 39. Leur indice orbitaire 94,79. D'après la nomenclature de Broca, ils sont très mégasèmes. Je ne connais pas de série ayant un indice aussi élevé. Les groupes ethniques qui s'en rapprochent le plus sont les races jaunes, Chinois 93,1, Indo-Chinois 88,9, Peaux-Rouges 90,6. Nous avons aussi noté l'indice orbitaire 91,73, dans une série de neuf crânes arabes recueillis en Khoumirie.

Mantegazza et Zannetti ne donnent pas de mensuration permettant de déterminer l'indice nasal de leurs crânes. A s'en rapporter à la planche qui accompagne leur travail, le crâne phénicien dessiné là, aurait un indice nasal égal à 50 environ. Les mesures que nous avons pu prendre sont les suivantes :

Largeur des os du nez supérieure.	0,8
— — minimum	0,7
— — inférieure	1,2
Largeur maximum de l'ouverture.	2,3
Longueur des os du nez, médiane.	2
— — latérale.	2,3
Hauteur du nez	48
Indice nasal.	47,91

L'indice de notre crâne se rapproche de celui du crâne phénicien trouvé en Sardaigne. Cette race, si ces deux exemples ne sont pas des exceptions, serait leptorhinienne sur les limites de la mésorhinie.

Le nez, d'après les fragments des os nasaux qui persistent encore sur nos crânes et la figure donnée par Mantegazza et Zannetti, était droit, non séparé du front par une forte dépression. Le numéro 5 paraît cependant avoir eu un nez légèrement concave.

La face nous paraît plutôt allongée. Aucun des crânes n'ayant d'apophyses zygomatiques intactes, aucune mensuration exacte n'a pu être prise. Les fragments restant ne paraissent pas déjetés en dehors; ils sont grêles. Ces conditions indiquent une largeur modérée du visage.

Norma inférieure. — L'étude de cette région nous donne à examiner les rapports entre le crâne antérieur et le crâne postérieur.

La projection totale antéro-postérieure de la glabelle à l'occiput est 182.

La portion située en avant du trou occipital ou projection antérieure est 89.

La portion située en arrière du trou occipital ou projection postérieure est 93,5.

Le rapport du crâne antérieur au crâne total est de 48,9 pour 100. Il se trouve avoir ainsi un développement comparable à celui des crânes européens.

La largeur bi-astérique est de 101,4.

La largeur bi-auriculaire est de 128,3.

Il nous reste à donner quelques détails sur la région palatine d'après les fragments que nous avons entre les mains.

Notre sujet — n° 5 — est orthognate. Mantagezza et Zannetti signalent un léger prognathisme chez leurs Phéniciens.

La courbe de l'arcade alvéolaire est nettement elliptique, comme chez l'Européen. La mâchoire que nous avons est munie de toutes ses dents. Celles-ci sont très usées. L'usure a coupé obliquement de haut en bas et de dedans en dehors¹ les dents de devant (canines, petites molaires et première grosse molaire). La deuxième grosse molaire est creusée en voûte, la troisième est usée obliquement de bas en haut et de dedans en dehors. Les dents de sagesse n'ont pas évolué. Elles se trouvent dans leur alvéole. La première grosse molaire est la plus considérable, les autres vont en diminuant de volume.

La voûte palatine est très profonde. Elle mesure 15 millimètres. C'est plus que la plupart des séries européennes. Les séries préhis-

¹ Cette usure oblique externe est très fréquente chez les sujets des temps préhistoriques, soit à l'époque des cavernes (Garrigou, Broca), soit à l'époque néolithique (Martinet). Elle paraît due à la grossièreté des préparations culinaires et à une alimentation granivore. (*Bullet. de la Société d'Anthr.*, 1864, 1865, 1879, 1880.)

toriques des dolmens de la Lozère (14,7), de l'homme mort (17,4), se rapprochent de notre mâchoire phénicienne.

La longueur maxima totale de la voûte est de 51 millimètres ; la longueur maxillaire seule de 39 millimètres.

Les largeurs sont les suivantes : 1° postérieure 32 millimètres ; 2° aux premières molaires 30 millimètres ; 3° aux canines 26 millimètres.

L'indice palatin est de 82,05.

IV

Description des Os longs.

Les os longs que nous avons examinés ne présentent aucune des particularités signalées chez certaines races préhistoriques, telles que perforation de l'olécrâne, tibias platynémiques, fémurs à colonnes, etc. Quelques-uns de ces caractères existent cependant sur les ossements du sujet numéro 2, déjà divergent par le crâne. Ses cubitus sont fort incurvés, avec reliefs d'insertions musculaires accusés. La ligne âpre est très saillante. Le tibia est aplati. Le péroné est sillonné par une gouttière profonde.

Les sujets numéros 1 et 4 dont nous avons examiné les os, ont des humérus peu volumineux. La gouttière de torsion du numéro 1 est plus profonde que celle du numéro 4. La tête de l'humérus est peu développée. Ce ne sont pas des os d'individus bien musclés.

Rien à signaler pour les os de l'avant-bras, incomplets d'ailleurs.

Les fémurs présentent une incurvation antérieure plus prononcée peut-être que d'ordinaire. La ligne âpre ne forme pas un relief très marqué. Sur le tiers moyen de l'os, elle ressemble à un ruban modérément saillant, rugueux, sans lèvres nettement indiquées. La séparation de ces lèvres ne se fait qu'à l'union du tiers moyen avec le tiers supérieur de l'os. Sur le fémur droit du numéro 4 dont l'extrémité supérieure est bien conservée, nous avons noté un

col assez court et un peu grêle (hauteur, 35 millimètres; épaisseur, 25 millimètres). L'angle d'insertion du col sur le fémur mesure 118 degrés. La ligne d'insertion qui limite en avant et en bas le col du fémur se termine à sa partie inférieure par un renflement. Ce renflement constitue une sorte de trochiter placé à côté et un peu en avant du trochiter véritable: il en est séparé par une gouttière sinueuse.

Nous avons mesuré les os restés entiers de trois squelettes. Le numéro 1 (Carthage) nous a donné: Fémur droit, 404 millimètres.— Humérus gauche, 286 millimètres. — Cubitus gauche, 225 millimètres. Ces os longs, d'après les tableaux publiés par le Dr Rollet¹, correspondent à une taille de 1,50 à 1,51.

Le numéro 2, beaucoup mieux conservé, nous a donné les mesures suivantes:

	Droit	Gauche
Humérus	305	307
Cubitus	257	260
Radius.	»	240
Fémur.	442	450
Tibia	362	370
Péroné	357	360

Le Dr Rollet a trouvé toujours une différence de longueur entre les os similaires des membres droit et gauche; mais l'avantage est pour le côté droit. Ici nous observons l'inverse. Les os sont plus longs à gauche. Peut-on conclure de cette inversion dans la longueur à une inversion dans la fonction? Dans cette hypothèse le sujet était gaucher. La moyenne de ces mensurations nous donne une taille de 1,61.

Reste le numéro 4. Le fémur droit était seul assez conservé pour pouvoir être mesuré. Sa longueur était de 429 millimètres. Cette dimension répond, d'après Rollet, à une taille de 1,57 à 1,58.

En résumé, les trois tailles de nos sujets oscillent entre 1,51 et

¹ Rollet, De la mensuration des os longs des membres. (*Bibl. de l'Anthr. criminelle*, Lyon, 1888.

1,58 pour deux sujets féminins, et 1,61 pour un sujet masculin, divergent, il est vrai, tant par le crâne que par les os longs. Nous le négligerons donc dans la supputation de la taille de la race phénicienne.

Quetelet a trouvé, que, pour Bruxelles, il y avait une différence de 10 centimètres entre la taille des hommes et celle des femmes. Cet écart, d'après M. Topinard, est plus considérable. Il s'élèverait à 12 centimètres. Le Dr Rollet est arrivé au même résultat. Les deux chiffres de 1,51 et 1,58 de nos deux sujets féminins, coïncideraient donc avec des tailles de 1,63 et 1,70 au maximum pour les hommes. Les Phéniciens paraissent par suite avoir été une race de taille moyenne, plutôt petite. Cette conclusion n'est que provisoire. D'autres découvertes de squelettes entiers viendront peut-être l'infirmier.

V

Résumé des caractères anthropométriques.

Parvenu à ce point de notre travail, il nous semble nécessaire de résumer les principaux caractères anthropologiques de la race phénicienne :

Les Phéniciens étaient une population de taille moyenne, plutôt petite (1,62 à 1,70). A en juger par les restes que nous avons eus entre les mains, ce n'était pas des gens vigoureusement musclés. Ils avaient plutôt des formes délicates et élégantes.

Leur tête était tout à fait spéciale. Leur crâne était petit. Ce faible développement paraît en rapport avec leur petite taille. Le ront, peu élevé et étroit, semble, eu égard à la partie postérieure du crâne, comme comprimé au niveau des tempes. Il n'en est rien cependant. Le diamètre frontal minimum est le même que celui des races supérieures ; le diamètre frontal maximum est moindre que celui de certaines races au crâne court, mais semblable à celui des individus à tête allongée. En d'autres termes, on peut dire que

par le crâne antérieur, les Phéniciens ressemblent, à des dolicho-céphales. Un certain degré de voussure de la fosse temporale dans sa partie antérieure compense cette étroitesse apparente du front.

Ce front de dolicho-céphale se soude à un crâne médian de brachycéphale. La portion pariétale du crâne phénicien est en effet très développée. Les bosses situées plus en avant que chez les sujets d'autre race, et en même temps placées un peu plus bas donnent à ce crâne un aspect caractéristique. Cette voussure médiane qui se continue par les os temporaux paraît coïncider avec un développement plus grand du cerveau pariétal. Faut-il voir une relation entre cette disposition anatomique et le besoin de mouvement et d'expansion de ce peuple de hardis navigateurs? La partie postérieure du crâne aboutit à une protubérance occipitale externe moyennement saillante.

L'ensemble de ces dispositions donne à la *norma verticalis* de ces crânes une forme sensiblement rhomboïdale. Elle les place parmi les populations mésaticéphales (avec un indice de 77 à 78). Vu de profil, le crâne phénicien possède une voûte quelque peu surbaissée dans sa portion antérieure, pour se relever un peu en arrière du bregma. Enfin, examiné de face, ce crâne va en s'élargissant régulièrement jusqu'en arrière des tempes.

Cette forme n'est pas particulière à la Tunisie. On l'a observée dans les régions les plus reculées, où les Phéniciens ont eu des colonies. Mantegazza et Zannetti ont fait connaître ceux de Sardaigne. Ils paraissent identiques aux nôtres¹. Le général Cesnola leur avait envoyé des crânes cypriotes, et ces anthropologistes ont été frappés de la ressemblance extraordinaire de ces crânes avec ceux de Sardaigne.

Avant eux, Italia-Nicastro, avait étudié les Phéniciens d'Acri en Sicile. L'aspect spécial de leurs crânes, à forme rhomboïdale l'avait frappé². Burton avait rapporté de Palmyre, quelques fragments de crânes. Bien que fort avariés, ils avaient d'après la

¹ Mantegazza et Zannetti, Note antropologica sulla Sardegna. (*Arch. de l'Anthrop.*, t. VI, p. 17, 1876.)

² Italia-Nicastro, Sur les Phéniciens d'Acri. (*Bullet. Soc. anthrop. de Paris*, t. I, série 2, p. 341.)

description qu'en a donné Carter Blake, les principaux caractères de la race phénicienne ¹.

La face que surmontait ces crânes présentait comme principaux caractères : un faible développement des sinus frontaux, une glabella ne faisant qu'une saillie modérée; un nez leptorrhinien, voisin de la mesorrhinie, paraissant plutôt droit; de larges orbites à peu près rondes; une mâchoire supérieure à arcade elliptique, avec une voûte palatine très profonde. La dentition est plutôt bonne. La face moyenne, comme longueur, ne paraît pas avoir l'étroitesse parfois exagérée des divers sémites,

On peut se demander quel était l'aspect de cette face sur le vivant. En effet, après une longue étude sur la sculpture phénicienne, MM. Perrot et Chipiez concluent : « Nous savons comment étaient vêtus les Phéniciens, mais il nous serait difficile de dire, autrement que par conjecture, s'ils avaient le nez droit ou busqué, la bouche petite ou grande, et à quelle coupe de visage on les reconnaissait tout d'abord, sur quelqu'un de ces marchés de la Méditerranée, où ils se rencontraient avec des Grecs, des Latins et des Étrusques ². »

Nous avons essayé de trancher cette question. Deux moyens étaient à notre disposition. D'une part, l'étude de la face chez des sujets vivants ayant les caractères crâniens des Phéniciens. D'autre part, la comparaison des traits de ces sujets avec les antiques statues dues aux Phéniciens.

L'étude sur le vivant nous a donné comme traits les plus saillants de la physionomie une peau très brune. Ceci est en rapport avec l'habitude des Phéniciens de colorer leurs statues en rouge brun afin de figurer la teinte des téguments. Les cheveux et la barbe noire. Les cheveux sont fréquemment ondulés ou même bouclés. Les femmes ont les cheveux d'une longueur remarquable, détail cadrant avec les souvenirs historiques, et spécialement le récit du dernier siège de Carthage. Ces cheveux sont implantés un peu bas

¹ Carter Blake, Notes on human remains from Palmyra. (*Journ. of the Anth. institute.* 1872, p. 312.)

² *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. III, p. 466

sur le front. Leur ligne d'insertion peu sinuouse est en forme de calotte. Les yeux sont très foncés, presque noirs, au point que l'on ne peut distinguer la pupille de l'iris. Les paupières sont d'ordinaire largement ouvertes. On a ce que l'on est convenu d'appeler de grands yeux. Le nez est droit, parfois légèrement concave. Il est le plus souvent charnu, et quelquefois empâté du bout.

La bouche est moyenne, parfois assez large. Les lèvres sont le plus souvent épaisses. Les oreilles sont larges et longues. Les pommettes ne sont que peu accusées. La face paraît moyenne. Les femmes, chez lesquelles on observe une tendance marquée à l'embonpoint, ont la figure assez ronde.

Tel me paraît être, d'après quelques sujets modernes, l'aspect général de la tête phénicienne.

En cherchant dans les ouvrages qui contiennent des reproductions d'œuvres d'art phéniciennes, et spécialement dans *l'Histoire de l'Art dans l'antiquité*, par MM, Perrot et Chipiez, j'ai été frappé de la grande ressemblance d'un des sujets modernes que j'étudiais avec la sculpture peinte d'Edesse. Tous les caractères observés y figurent rendus d'une façon primitive, c'est-à-dire exagérés. Nous reproduisons le dessin de cette tête découverte par M. Texier¹ (pl. I, fig. 1).

Ce qui tout d'abord saute aux yeux, c'est la forme caractéristique de son crâne. Le modèle portant les cheveux courts, les détails en ont été faciles à figurer. On remarque, en effet, au-dessus des oreilles, deux forts renflements. Ce sont les bosses pariétales. Leur volume a été tellement exagéré, que, vue de face, la tête paraît être celle d'un brachycéphale. Regardée au contraire de profil, la même tête semble très allongée. L'artiste a d'ailleurs beaucoup trop exagéré les dimensions de la protubérance occipitale. La voûte surbaissée dans la portion antérieure de sa courbe, se relève régulièrement jusqu'en arrière du bregma. C'est là une particularité signalée sur nos crânes.

¹ Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. III, p. 445-446.

PLANCHE I

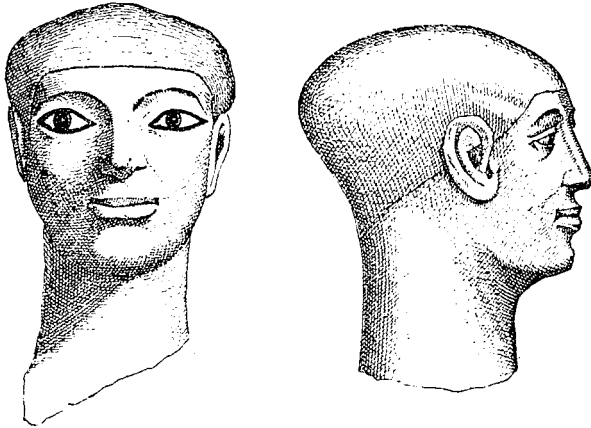


FIG. 1. — Type phénicien.
Sculpture peinte d'Edesse. H. 0,28 (Louvre).

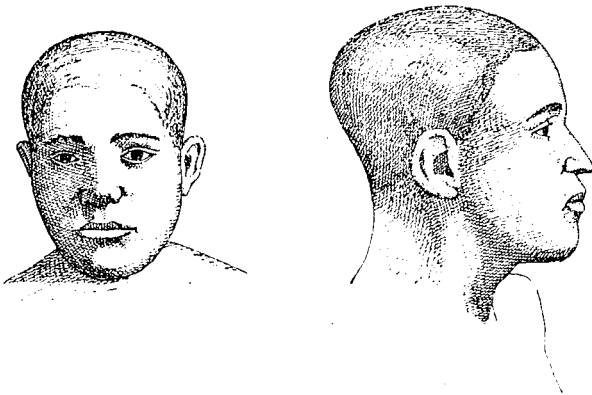


FIG. 2. — Indigène tunisien de Raz Djebel.
Comparaison entre la sculpture d'Edesse et un indigène tunisien
représenté par les mêmes procédés de dessin.

Le mode d'implantation très basse des cheveux, avec le peu de sinuosités de leur ligne d'insertion a été fidèlement reproduit. On n'est à se demander, s'il s'agit là de la chevelure du sujet ou d'un bonnet collant, sorte de chechia moulée sur la tête.

Les yeux sont grands et bien fendus. L'abondance des cils a été indiquée par un gros trait noir bordant chaque paupière. Le nez est droit, bien dessiné, un peu charnu. Les lèvres sont fortes et relevées. La bouche est grande. Le développement des oreilles excessif.

Ce travail est l'enfance de l'art. Néanmoins on ne saurait trop insister sur la fidélité de l'artiste à rendre, en les accusant davantage, les caractères physiques les plus saillants des Phéniciens.

Pour faire mieux apprécier la valeur ethnique de ce buste d'Édesse, j'en rapprocherai le calque d'une photographie face et profil d'un indigène de Raz-Djebel, village assez rapproché des ruines d'Utique. J'ai ombré la face de ce sujet à peu près de la même façon que celle de la statue d'Édesse (fig. 2, pl. I).

De face on remarque des bosses pariétales assez accusées. Le front est étroit, resserré en avant comme dans nos crânes. Il est recouvert assez bas par les cheveux, implantés sur une ligne peu sinueuse. Les yeux sont un peu moins grand ouverts que sur la statue. Le nez assez charnu est à peu près identique. Quant à la bouche et au bas de la figure, ils paraissent calqués sur la tête antique. Le profil est moins fidèlement l'expression du buste d'Édesse. Le nez paraît un peu plus pointu et descendant un peu plus bas. La courbe crânienne est remarquablement la même. Ce qui est saisissant, c'est la forme de l'oreille. Cette oreille si vaste de la statue se retrouve semblable sur le sujet moderne, avec les mêmes proportions. La seule différence est que sur la statue, elle est placée sur un plan un peu antérieur à la réalité. Enfin, le maxillaire supérieur présente un prognathisme manifeste, particularité signalée par Mantegazza et Zannetti.

Nous compléterons nos renseignements en disant que notre sujet a une taille de 1^m,67, identique à ce que nous ont appris nos mensurations sur les os longs. Son diamètre antéro-postérieur est 183, celui de nos crânes 186,6; son diamètre transverse, 143,

celui de nos crânes, 142,3. L'indice céphalique, 78,14. Celui de nos crânes, 77,30. La hauteur du nez, 4,5, sa largeur 3,6 donnant un indice nasal de 71,00, messorrhinien sur la limite de la leptorrhinie. Nos crânes avaient un indice nasal de 47,9 sur la dernière limite de la leptorrhinie. Au point de vue des mensurations, comme à celui de l'aspect extérieur, il y a grande analogie, presque identité entre notre sujet et les restes de Phéniciens que nous avons eu l'occasion d'étudier dans ce mémoire.

La plupart des caractères de la tête d'Édesse se retrouvent sur un dessin égyptien, emprunté aux peintures du tombeau de Rekhma-Râ à Thèbes, datant du règne de Tahout-mès III. Ce dessin reproduit par Lenormant, dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*¹, représente un Phénicien apportant des présents.

Malgré l'opinion de MM. Perrot et Chipiez, nous ne croyons pas qu'il soit impossible de retrouver le type phénicien dans les productions des statuaires de ce peuple. Il faut éliminer des recherches certains types ayant le cachet égyptien, assyrien ou grec nettement accusé. Ces statues étaient faites selon le goût du jour, par des artistes originaires probablement de ces contrées. A côté de ces productions, on trouve des statues plus modestes. Elles représentent surtout les dieux nationaux. Ces statues généralement de terre cuite devaient être faites non par des artistes, mais par des potiers indigènes. Ces ouvriers recherchaient leurs modèles dans leur entourage. Aussi les traits de ces petites idoles offrent-ils un caractère tout particulier.

Pour bien les différencier, il faut leur donner un aspect plus vivant et accuser leurs traits, mal indiqués par un ouvrier peu habile. Dans ce but, nous avons relevé dans l'ouvrage de MM. Perrot et Chipiez les plus remarquables de ces têtes, en ayant soin de marquer les lignes à peine dessinées ou effacées par l'usage. Nous avons également dessiné la prunelle, qui donne la vie à la physiologie et rend les comparaisons beaucoup plus frappantes. (Pl. II.)

Les statues dont nous avons copié les contours, présentent un air de famille très accusé, bien que de provenance différente (Syrie,

¹ T. II, p. 175.

PLANCHE II

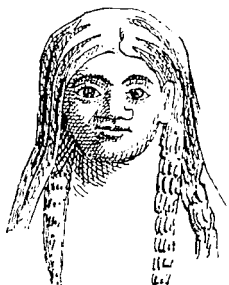


FIG. 1. — Phénicie
(Perrot et Chipiez, fig. 345).

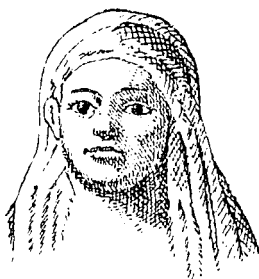


FIG. 2. — Sardaigne
(P. et Ch., fig. 324).



FIG. 3. — Sardaigne
(P. et Ch., fig. 290).



FIG. 4. — Avarit
(P. et Ch. fig. 344).



FIG. 5. — Sardaigne
(P. et Ch. fig. 299).



FIG. 6. — Carthage
(*Bullet. archéol.* 1886).



FIG. 7. — Athienau
(P. et Ch. fig. 358).



FIG. 8. — Phénicie
(P. et Ch. fig. 397).



FIG. 9. — Phénicie
(P. et Ch. fig. 342).



Le type phénicien d'après des figurines antiques.

Sardaigne, Cypre, Carthage). Elles ont, en outre, une ressemblance avec certains sujets modernes, dont nous avons parlé. C'est toujours le même facies un peu épais, surtout chez la femme, avec grands yeux, nez charnu, parfois concave, grande bouche aux lèvres un peu épaisses. Cette face est surmontée d'un front plutôt étroit, et couvert assez bas, par la ligne d'insertion des cheveux.

Parmi les têtes d'homme, nous rapprocherons de la tête d'Édessa la face d'une statue, d'un individu coiffé d'un bonnet pointu, statue assez négligée. Ce sujet sert de transition avec un personnage coiffé à peu près de même, provenant d'Athienau, chez lequel, sous la facture grecque ou cyprite, on reconnaît aisément les traits d'un Phénicien. (Fig. 358 et 342 de la planche II.)

Nous serons heureux, si ces indications permettent à d'autres chercheurs de séparer, plus nettement encore, le type phénicien prédominant. Il y avait également en Phénicie, un autre type beaucoup plus rare, à face mince, à nez long et concave, à menton saillant. Nous ne faisons que le mentionner.

VI

Place de la race phénicienne dans la famille humaine.

Les renseignements qui précèdent paraissent suffisants pour donner quelque idée de la physionomie de ce peuple qui joua un rôle aussi important dans l'antiquité.

Faute de documents suffisants, les historiens ou anthropologistes, avaient fait des portraits quelque peu fantaisistes, de ces vieux navigateurs. Les uns, sous prétexte qu'ils étaient désignés comme Chamites, n'étaient pas loin d'en faire des négritos. D'autres, l'imagination aidant, vont jusqu'à leur attribuer des cheveux blonds. Tel est le colonel Hennebert, qui décrit Hannibal comme un blond¹.

Négligeant à dessein cette dernière appréciation, que rien n'étaye,

¹ Hennebert, *Histoire d'Hannibal*, t. I.

nous insisterons un peu plus longuement, sur celle qui voit des Chamites dans les Phéniciens.

Pas plus que les autres Chananéens, ils n'étaient autochtones en Syrie. On possède le rapport d'un officier égyptien qui visita le bassin de la mer Morte, sous la XII^e dynastie thébaine. Ce rapport, remarque Lenormant ¹, ne mentionne aucun nom de tribu chananéenne. Au temps de Ramsés II, Gebal, Beryte, Sidon, Sarepta, Avatha, Tyr sont connues en Égypte. C'est donc entre ces deux époques, peut-être environ deux mille ans avant notre ère, que les Chananéens ont conquis et colonisé le pays, où nous les voyons à l'époque historique. D'après leurs propres traditions, ce sol était déjà occupé par une race de haute taille et de souche différente. La bible donne à ses représentants, les noms de Rephaïm et de Zomzomim. Cette dernière appellation, dont le sens est celui de *bourdonnants*, tend à prouver que ces peuples primitifs parlaient une langue inconnue des Chananéens.

De quelle contrée ces Chananéens, et plus spécialement, les Phéniciens venaient-ils ?

On place d'après Hérodote, l'habitat primitif des Phéniciens sur les bords de la mer Erythrée ². Les auteurs venus postérieurement ont précisé davantage. C'est vers le golfe Persique qu'aurait pris naissance ce groupe humain. Il aurait même habité les îles de Tyros et Arados. D'après Strabon, il y aurait eu des temples phéniciens, dans ces îles (Liv. XVI).

Ce sont ces origines qui tendaient à faire assimiler les Phéniciens aux peuples négritos. Les recherches de Duhousset ³, de Khanikoff ⁴, de Chantre ⁵ et plus récemment, celle de Houssay, montrent que la population primitive des bords du golfe Persique était apparentée aux nègres. « L'anthropologie, dit M. Houssay,

¹ F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 9.

² Hérodote, L. VII, 89, *Dietsch-Tübner*, p. 100.

³ Duhousset, *Les populations de la Perse*, 1859.

⁴ Khanikoff, *Ethnographie de la Perse*.

⁵ Chantre, Rapport sur une mission scientifique dans l'Asie occidentale. (*Arch. des Missions scientifiques*, 1883.)

nous enseigne que la Susiane, à une époque qu'il appartient aux historiens de préciser, a été occupée par une population noire, parente de ces noirs de l'Inde, que les peuples blancs ont contraints à se réfugier dans les districts montagneux et peu accessibles. Ces nègres étaient des négritos ¹. »

La Genèse paraît jusqu'à un certain point confirmer l'hypothèse que l'on peut former sur la race phénicienne, d'après son habitat primitif. Les Chananéens étaient considérés par elle, comme des Kouschites, appartenant à la race de Cham. Or, il n'a jamais été mentionné que les premiers habitants du pays de Chanaan eussent été noirs. De plus, cette filiation proviendrait, d'après Renan, de ce fait que les Chananéens étaient égyptianisés à l'époque où fut rédigée la table ². L'Égypte portait le nom de Kēmi, terre noire.

On a aussi fait observer que les généalogies des livres hébreux n'ont souvent qu'une valeur anthropologique relative. Le juif, primitivement nomade, méprisait les populations sédentaires. Des gens méprisés ne pouvaient pas être de même extraction. Il leur fallait une origine moins noble. Dans cet ordre d'idées, les populations agricoles ou industrielles de la contrée furent regardées comme la descendance de Cham, le maudit. Les autres nomades, au contraire, comme les Israélites, Médianites, Amalécites, etc., étaient les fils de Sem, c'est-à-dire les glorieux. Sem ou Sehem signifie gloire ³.

Même si on adoptait la généalogie khamite des Phéniciens, les récentes études de M. Chantre tendraient à faire voir dans les Kouschistes proprement dits, autre chose que des négritos ⁴. Le savant anthropologiste reprenant les données linguistiques d'Ekstein, de Lenormant, de Renan, assimile les Chaldéens aux Kasdîms de la Bible. Ceux-ci peuvent être rapprochés des Kiccioi d'Hérodote, peuple désigné dans les anciennes inscriptions cunéi-

¹ Houssay, Les peuples actuels de la Perse (*Bullet. de la Soc. d'Anthr. de Lyon*, juillet 1887.)

² Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 96.

³ Stade, *Geschichte*, t. I, p. 110.

⁴ Communication sur les Aïssores ou Chaldéens émigrés en Arménie (*Bullet. Soc. anth. de Lyon*, 1891, p. 103).

formes sous le nom de Kasschi ou Cosséens. Ces derniers doivent être identifiés aux Kurdes, originaires des montagnes du Zagros. Leurs descendants sont des brachycéphales, parfois ultra-brachycéphales, modérément bruns, non pas noirs, aux cheveux parfois châtain. Leur aspect ne rappelle aucunement celui des nègres.

Pour en revenir aux crânes, objet de cette étude, nous ferons remarquer qu'ils n'ont pas les caractères des crânes négritos. Ces derniers ont, en effet, un aspect bilobé. C'est là, d'après M. de Quatrefages, la caractéristique de cette race ; on la retrouve persistante à travers les croisements. Ensuite, leur *norma* postérieure est pentagonale, ce n'est nullement le cas de nos crânes. Nous avons trouvé que leur indice nasal était plutôt microsème, et leur orbite mégasème. Les négritos, et en général les races inférieures n'ont pas ce caractère, au contraire, le nez est platyrrhinien et l'orbite microsème. Les indices du nez et des yeux rapprochent nos sujets des Sémites. Ils ne sont pas sans analogies avec les Aïssores ou Chaldéens émigrés en Arménie, qui ont été l'objet d'une communication de M. E. Chantre, à la Société d'anthropologie de Lyon. Les sujets mesurés par cet anthropologiste ont également le nez leptorrhinien, saillant et souvent aquilin. « Les yeux, jamais bridés, sont *largement fendus* et brillants chez tous d'une façon remarquable. » Cette description paraît indiquer une race à orbite mégasème. Dans les deux groupes, Chaldéen (Aïssores) et Phénicien, la face est moyenne. La taille, d'après nos mensurations, nous a donné les chiffres de 1,63 à 1,70 au maximum pour les hommes, de 1,51 à 1,58 pour les femmes. Les Aïssores mesurés par M. Chantre avaient une taille de 1,66 pour les hommes et de 1,59 pour les femmes.

Peut-on supposer une origine commune entre ces Kouschites et les Phéniciens ? Ce serait une explication des données de la Bible qui en fait des descendants de Cham. Dans ce cas, le crâne phénicien serait-il le produit fixé d'un croisement entre les Kouschites brachycéphales et quelque race dolichocéphale ? En l'état de nos connaissances, ces questions ne peuvent encore pas sortir du domaine de l'hypothèse.

Un seul fait reste acquis, c'est que les Phéniciens n'étaient pas

des négritos, ni des Chamites dans le sens attribué généralement par les anthropologistes à cette dénomination.

Peut-on les rattacher aux Égyptiens, que quelques auteurs regardent comme Chamites ?

Mantegazza et Zannetti, dans un même travail, ont comparé entre eux, deux crânes phéniciens, neuf crânes sardes et vingt-sept crânes égyptiens antiques. De leur étude, il résulte que les moyennes sont très différentes entre les crânes des anciens Sardes et ceux des Phéniciens. Au contraire, il existe de nombreuses analogies entre les crânes sardes et égyptiens antiques. Les rapprochements ont même paru assez nombreux à ces auteurs, pour leur faire supposer une parenté ethnique entre ces deux populations. Les Phéniciens en différeraient par beaucoup de particularités.

Sans nier la justesse des remarques de ces anthropologistes italiens, nous ferons remarquer que pas plus que les Berbères actuels, les anciens Égyptiens ne formaient une race pure. Broca a trouvé que l'indice céphalique moyen de 118 Égyptiens de la IV^e à la XVIII^e dynastie était de 75,3, mais les indices individuels de ses sujets oscillaient entre les extrêmes de 84 à 67,9, c'est-à-dire de la brachycéphalie la plus nette à une dolichocéphalie exagérée. Les vingt-sept crânes égyptiens de Mantegazza et Zannetti possèdent également des indices variant entre 81 et 70. Leur indice céphalique moyen est 75,48 pour les hommes; 77,26 pour les femmes; 76,13 pour la série totale. Dans cette variété de races qui ont concouru à la formation de la nationalité égyptienne, nous nous sommes demandé s'il ne s'en trouvait pas une apparentée au peuple qui a peuplé les îles de la Phénicie. Nous ferons remarquer les grandes analogies qui existent entre certaines des vieilles statues de l'ancien empire et les types phéniciens que nous avons reproduits. Passée la V^e dynastie, ces types deviennent plus rares. Notre observation est corroborée par le passage suivant de Lenormant : « Il est à noter, dit-il, qu'en comparant les squelettes tirés des tombeaux antérieurs à la VI^e dynastie et des momies postérieures à la XI^e dynastie, on observe dans la forme des crânes des différences assez sensibles pour donner à croire que la population a dû

être dans l'intervalle profondément modifiée par l'introduction d'un élément nouveau ¹. »

Cet élément ethnique, dominant aux premiers temps de la vieille civilisation égyptienne, a laissé des statues qui présentent le même type qu'en Phénicie. Front petit, couvert par une chevelure implantée bas, face assez large, grands yeux, nez charnu, grande bouche aux lèvres un peu épaisses. Les statues de Sepa et de sa femme Nesa, celle de Sekhem-Ka, et de la Reine Nefert pour ne citer que les plus typiques ont bien les traits principaux des petites idoles phéniciennes que nous avons citées plus haut (pl. III). Nous n'insisterons pas sur ces ressemblances. Il semble suffisant de les signaler dans ce travail ².

En résumé, c'est vers l'Arménie ou la vieille Égypte plutôt que vers le golfe Persique, que doivent être recherchées les origines du peuple phénicien.

VII

Les Liby-Phéniciens.

Cet ensemble de documents concordants ne doit nous laisser aucun doute. Nous connaissons aujourd'hui d'une façon indiscutable les Phéniciens. Partant de cette base, nous pouvons nous demander quelle place doit occuper le crâne numéro 2, si différent des autres, quelle place aussi la série d'Utique de la collection

¹ Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9^e édition, t. II, p. 96.

² Depuis que ce mémoire a été mis à l'impression, nous avons consulté le mémoire de M. le D^r Hamy. Sur les peintures ethniques d'un tombeau thébain (*Acad. Inscrip.* 1884). — Il décrit ainsi le groupe des Phéniciens : « Seize hommes *exactement semblables aux Égyptiens par les traits* et par la couleur, mais vêtus et chaussés, etc. » C'est la confirmation de l'opinion que nous avons émise ci-dessus.

PLANCHE III



FIG. 1.
Nésa (III^e dynastie).
Lebon, *Les 1^{res} civili-
sations*, p. 369.



FIG. 2.
Se Khem-ka (V^e dynastie).
Perrot et Chipiez, t. I,
p. 143.



FIG. 3.
Sépa (III^e dynastie).
Lebon, p. 359.



FIG. 4.
(V^e dynastie).
Lebon, p. 372.



FIG. 5.
Nefert (III^e dynastie).
Lebon, *Les 1^{res} civili-
sations*, pl. I.



FIG. 6.
Perrot et Chipiez,
t. I, pl. IX.

Statues de l'ancien empire Egyptien rappelant le type phénicien.

d'Hérisson, neuf hommes et trois femmes¹. Les considérations que nous avons émises au début de ce travail sur les mélanges subis par les colons phéniciens de Carthage nous semblent une indication décisive dans ces recherches. Ces divers restes proviennent de Liby-phéniciens.

Plus spécialement pour le crâne numéro 2, il n'y a pas d'hésitation à avoir. C'est là une forme fréquente encore dans les cimetières tunisiens modernes. On la retrouve aussi dans les vieilles nécropoles berbères ou les dolmens. Les caractères principaux de ce groupe sont identiques au crâne que nous étudions. La glabellle et les arcs sourciliers forment un bourrelet assez marqué. Le front dont les bosses latérales sont effacées fait une saillie médiane. La voûte est aplatie, fuyante en arrière. Les bosses pariétales n'ont que peu de relief. La protubérance occipitale externe est enchâssée dans l'occipital comme un verre de montre. Les reliefs musculaires sont accusés, les os assez épais. Ajoutons que le cubitus est généralement incurvé avec reliefs d'insertion. La ligne âpre du fémur très saillante, tend à reproduire le type des fémurs à colonne. Le tibia est platycnémique et le péroné se creuse d'une gouttière profonde.

Pour mieux juger des Phéniciens de la série Hérisson, recueillie à Utique, nous avons réuni les résultats des mensurations rapides de 165 indigènes provenant de villages voisins de ces ruines². Ces sujets m'ont donné 164,2 comme taille moyenne. C'est à peu près la taille du numéro 2 (161 à 162). Ces tailles varient de 160,3 pour vingt-quatre sujets de Porto-Farina à 168,7 pour une série de six individus d'Aoudja.

L'indice céphalique moyen était 74,18, avec une série à indice minimum de 72,11 (Aoudja, six sujets) et une série à indice maximum de 75,54 (Rafraf, vingt-deux). L'indice céphalique de notre crâne était 71,71. Celui de neuf crânes masculins d'Utique (Hérisson) 74,86, et de trois crânes féminins de même

¹ De Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, p. 502.

² Ces villages au nombre de six sont Portofarina, Rafraf, Raz-Djebel, Metline, Aoudja, El Alia.

provenance 73,37. Enfin l'indice nasal de nos 165 sujets était 69,30, sur les limites de la lepto et de la mesorrhinie, avec une série minimum à 66,8 (Aoudja) et une série maximum à 72,2 (Metline, 37 sujets). Les crânes d'Utique donnent 53,06 comme indice nasal. Il est nettement mésorrhinien, presque platyrhinien. En tout cas, ce chiffre se rapproche plus de celui des habitants actuels de la campagne d'Utique, que de celui des crânes phéniciens purs. Ajoutons que ce type de la campagne d'Utique n'est pas exceptionnel. On le rencontre un peu partout en Tunisie.

En résumé, les crânes donnés comme phéniciens par M. Hérisson doivent, selon nous, être considérés plutôt comme Liby-phéniciens. Ils peuvent être étudiés comme documents précieux sur cette race métisse.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

L'UN DES SECRÉTAIRES : LESBRE.